



HAL
open science

Construction de la règle en éducation physique et sportive : le rôle de l'arbitre

Steffi Delval

► **To cite this version:**

Steffi Delval. Construction de la règle en éducation physique et sportive : le rôle de l'arbitre. Education. 2018. dumas-02986265

HAL Id: dumas-02986265

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02986265v1>

Submitted on 2 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MASTER 2 MEEF

Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

Mention **Premier degré**

Année universitaire 2017 - 2018

**MEMOIRE
UE3 - UE5
SEMESTRE 4
SESSION 1**

Prénom et Nom de l'étudiant : Steffi DELVAL

Site de formation : ESPE de Villeneuve d'Ascq
Section : 4

Séminaire suivi : Corps, éducation, culture
Directeur de mémoire (nom et prénom) : Antoine THEPAUT

Sommaire

Introduction.....	1
I- <u>Cadre théorique</u>	
1) L'enseignement de l'EPS, propice à la transmission de valeurs et de règles.....	2
2) Spécificité des jeux de lutte.....	3
3) Quel type de règles ?	4
4) Qu'est-ce que la transgression ?	5
5) Mise en jeu d'une problématique.....	6
II- <u>Cadre méthodologique</u>	
1) Contexte d'observation.....	7
2) Type de recherche.....	8
3) Recueil de données.....	8
4) Mode de décryptage.....	8
5) Grille d'analyse.....	9
III- <u>Analyse des résultats</u>	
1) Présentation des résultats.....	11
2) Analyse des résultats.....	12
IV- <u>Discussion</u>	
1) Ma vision de l'enseignement de l'EPS.....	20
2) Ma pratique professionnelle.....	21
Conclusion.....	24

Bibliographie

Annexes : grilles d'analyse

Introduction

Lors de ma première année de master, j'avais souhaité m'intéresser à la transmission de valeurs lors de situations d'apprentissage en éducation physique et sportive à l'école élémentaire. Ce choix reposait sur le fait qu'il s'agit d'un enjeu essentiel dans les instructions des nouveaux programmes de 2015 puisqu'on parle de « former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre ensemble. » On trouve, par ailleurs, dans la rubrique « spécificités du cycle 2 », cette idée de valeurs avec la mention « par des pratiques physiques individuelles et collectives, ils accèdent à des valeurs morales et sociales (respect de règle, respect de soi-même et d'autrui. »

Pratiquant moi-même un sport et plus particulièrement un art martial où de nombreuses valeurs règnent telles que le respect, la discipline et le dépassement de soi, je considérais donc que le sport et, ici en milieu scolaire l'EPS, étaient, de ce fait, vecteurs de valeurs.

De plus, d'après mes lectures, les élèves devenaient de plus en plus spectateurs de violences issus des milieux sportifs comme c'est le cas notamment lors de matchs de football. C'est pourquoi, l'enseignement de l'EPS a pour mission de contourner ces montées extrêmes et de tenter de rétablir à leurs origines, les valeurs de l'olympisme.

Après m'être penchée sur l'ensemble des valeurs que l'on retrouve dans des situations d'apprentissage en EPS, il a fallu que je précise plus spécifiquement mon objet d'étude. J'ai donc décidé de me pencher sur la notion de règle et du principe de respect qui en découle puisque cela apparaît pour moi fondamental au sein d'activités physiques et sportives et permet également de favoriser le vivre ensemble. On nous dit d'ailleurs que « l'EPS permet de confronter, de manière spécifique et multiple, les élèves à la règle. Ils apprennent de manière concrète ce qu'est une règle et ils font l'expérience de sa fonction dans un groupe social. Ils en ressentent l'utilité pour faire ensemble ou réaliser un projet » (Stage CPD IA Rhône Janvier 2011). La règle est donc un enjeu central qui régit les principales interactions et permet de faire découler de manière naturelle tout un ensemble de valeurs.

Je me suis donc interrogée sur plusieurs points, à savoir : comment est mise en place la règle en EPS et par quels dispositifs ? Comment se construit-elle ? Comment est-elle vécue par les élèves et quelles conséquences impliquent-elle sur l'atmosphère de classe ?

Pour pouvoir amener des réponses à ces questions, il me paraissait essentiel d'instaurer un enseignement où le rapport à la règle prendrait alors tout son sens. J'ai donc choisi de mettre en place des situations d'apprentissage au travers de l'APSA lutte, que je mènerai durant mon année en tant que professeur stagiaire, ce qui me permettra alors de lier les recherches théoriques à la pratique professionnelle.

Ce mémoire va donc être composé de quatre temps : un premier où j'aborderai les aspects théoriques et conceptuels puis je m'intéresserai à la méthodologie pour le recueil de données. Dans une troisième partie, je présenterai les résultats que j'analyserai puis terminerai par une discussion autour des changements et des apports que m'a apportés la constitution de ce mémoire dans le cadre de ma formation professionnelle.

I- Cadre théorique

1) L'enseignement de l'EPS, propice à la transmission de valeurs et de règles

Pour F. Delaporte et J. Robichon, « l'EPS offre des occasions concrètes d'accéder aux valeurs sociales et morales et de participer à la formation à la citoyenneté, par la compréhension et la construction de règles de vie en groupe. »

Il est donc essentiel d'amener l'élève à construire cette notion de règle ; c'est, en effet, de cette manière qu'il va pouvoir donner lui du sens et la confronter de manière directe. Les auteurs ajoutent, par ailleurs, que c'est en proposant « des situations pour se rencontrer, s'affronter, discuter et réaliser des projets communs dans un climat d'écoute, de solidarité et de respect de l'autre que l'EPS dispose de moyens de contribuer à la lutte contre l'intolérance et la violence, expression du non-respect. » De plus, cette notion de règle est aussi un enjeu qui permet à l'élève d'accéder à l'autonomie et à la responsabilité.

Comme je l'ai évoqué précédemment, l'enjeu ici est de comprendre comment la règle se transmet, se vit et se respecte au sein de situations d'apprentissage en EPS.

Pour conduire ma réflexion, j'ai donc choisi l'activité physique « lutte » qui, selon moi, va permettre aux élèves de se confronter de manière directe à la règle : l'apprendre et la comprendre, la vivre au travers de la pratique en duel, la respecter et la faire respecter notamment grâce au rôle d'arbitre, ce qui fera émerger certains comportements et diverses interactions entre les élèves.

2) Spécificité des jeux de lutte

Au regard des nouveaux programmes de 2015, l'APSA lutte permet de développer le champ d'apprentissage « conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel ».

Il s'agit d' « une activité de confrontation duelle dans laquelle chaque adversaire a l'intention de vaincre, de s'imposer physiquement à l'autre en respectant des règles et les codes relatifs à l'activité » (Denis Duport, 2013).

Les auteurs L. Marc et A. Gelade ajoutent, par ailleurs, qu'il s'agit d'un sport de combat avec préhension qui constitue une pratique sociale de référence que l'élève connaît et qui lui permet ainsi de donner du sens à son apprentissage. Les jeux d'opposition mis en place s'en inspirent et constituent une approche pour « tous » et non violente de ces sports de combat.

Pour réaliser un duel, plusieurs facteurs entrent en jeu : la saisie, le contrôle du partenaire, la domination du partenaire pour l'empêcher d'agir mais également être capable d'anticiper sa conduite en faisant un travail d'adaptation et enfin pouvoir se défendre.

D'après les auteurs, chaque jeu est soumis à trois principes communs et intangibles :

- Respecter son adversaire et ne pas lui faire mal ;
- Jouer dans le respect des règles ;
- Accepter les décisions de l'arbitre.

Comme je l'ai évoqué précédemment, l'enjeu est d'acquérir un comportement citoyen en développant des valeurs, telles que le respect qui, selon D. Evian, peut se définir en trois types : le respect « à autrui », le respect « de la part d'autrui » ainsi que le respect de « soi-même ».

Cette APSA apparaît également pertinente puisqu'elle permet aux élèves de remplir différents rôles sociaux (attaquant, défenseur, arbitre) qui vont leur permettre de vivre de manière directe le rapport à la règle. Il s'agit également d'un des attendus de fin de cycle que l'élève doit acquérir à cette période et que l'on retrouve sous l'intitulé « Assurer différents rôles sociaux (joueur, arbitre, observateur) inhérents à l'activité et à l'organisation de la classe. »

De la même manière, plusieurs ressources vont pouvoir être mobilisées par les élèves, à savoir :

- Au niveau affectif et relationnel : volonté de vaincre, contrôle, relations
- Au niveau physiologique : vitesse, force, système anaérobie lactique
- Au niveau informationnel : vitesse d'organisation perceptive et de décision, capacité d'anticipation, équilibre, coordination globale d'actions, contre-communication (feinte).

Ce que l'on va donc rechercher à travers ces jeux de lutte c'est l'enchaînement d'actions, l'utilisation du déséquilibre et la force de l'adversaire pour l'amener et le fixer au sol.

Mais il s'agira également de travailler sur les différents rôles sociaux ainsi que sur le respect de soi, de l'autre, de la règle comme les nouveaux programmes de 2015 le préconisent avec, comme attendus de fin de cycle, « respecter les partenaires, les adversaires et l'arbitre », « assurer différents rôles sociaux (joueurs, arbitre, observateur) inhérents à l'activité et à l'organisation de la classe. »

3) Quel type de règles ?

Dans notre cas d'étude, on peut définir la règle comme une « convention ou ensemble des conventions propres à un jeu ou à un sport et admises par ceux qui le pratiquent » (Dictionnaire LAROUSSE).

Selon Y. Léziart *et al* (2012), les règles ne sont pas figées, elles sont « dynamiques et expriment des adaptations, des négociations, des transgressions, des conflits » et doivent être vécues de manière significative par les élèves. Il ne s'agit donc pas de les appliquer de manière formelle mais, comme nous l'indiquent les auteurs, de les vivre au travers d'expériences singulières qui permettent justement cette adaptation.

Selon Piaget, qui parle de morale de l'autonomie et de la coopération, l'enfant est, à partir de sept ans, capable d'accepter des accords convenus par les pairs. L'égoïsme de la petite enfance s'évapore peu à peu pour laisser place à l'intégration de la règle comme ce qui va relier les membres d'une communauté à laquelle il souhaite appartenir.

La règle est donc omniprésente, que ce soit au sein de l'école, dans la classe ou en EPS ; elle permet d'assurer la sécurité et le bien-être de tous et assure ainsi le vivre ensemble. En EPS, il existe différents types de règles :

- Les règles de sécurité qui régissent le cadre et les comportements à adopter. Dans le cas de la lutte, il s'agit avant tout d'assurer la sécurité physique des élèves. Il est donc indispensable que les élèves ne portent pas de bijoux et se coupent les ongles courts afin de ne pas blesser l'adversaire. Il y a également la mise en place des trois « règles d'or », fondamentales pour la sécurité physique de l'élève qui sont : ne pas faire mal, ne pas se faire mal et ne pas se laisser faire mal.

- Les règles liées à l'organisation : il s'agit d'imposer le cadre, par exemple, en délimitant des zones de duels par des plots.
- Les règles liées à l'APSA. Dans le cadre des combats au sol, dirigés par un arbitre, il s'agit, dans un premier temps, d'immobiliser son adversaire au sol pendant 5 secondes. Il est interdit de sortir de la zone et de se mettre debout.
- Les règles d'action liées aux apprentissages moteurs, qui reposent sur des stratégies à mettre en place et permettent l'évolution et la progression.

Pour que l'élève intègre et respecte les règles, il doit les intérioriser. D'après les auteurs, cette intériorisation « dépend des interactions entre les élèves eux-mêmes et l'enseignant et pas seulement des règles qui seraient prescrites par l'enseignant. Pour permettre ce processus, les auteurs évoquent la pédagogie régulatrice proposée par Méard (2004) qui passe par l'articulation de sept principes : distinguer ce qui est négociable de ce qui ne l'est pas, faire un effort de justification du travail proposé, donner une cohérence aux interventions, jouer volontairement sur certains types de règles, proposer des motifs attrayants, mener plusieurs transactions simultanées et fonder une cohérence entre adultes.

L'arbitre, ici, a donc un rôle prépondérant puisque c'est lui qui est porteur de la règle et garant du bon déroulement et de l'équité du combat. Il devra alors, au préalable, bien connaître les règles, être en mesure d'anticiper les actions des lutteurs pour pouvoir bien se placer et observer. Il régule le combat en interrompant éventuellement les lutteurs et en les replaçant au centre du tapis. En cas de déviance ou de transgression de la règle, il peut donner un avertissement au lutteur fautif.

4) Qu'est-ce que la transgression ?

« L'EPS est une discipline privilégiée pour observer la transgression des règles [...]. Dans ce cadre très réglementé, qui détermine ce qui doit se passer, les élèves s'emploient à rechercher des stratégies de contournement des tâches et des exigences institutionnelles » (Y. Léziart *et Al*, 2012).

Pour Perrenoud (1994), transgresser les règles relève d'un comportement « normal » d'adaptation à des modalités de coercition. Mais cela peut également être une manière pour un élève d'exister au sein de la classe. En effet, les jeux de lutte amenant forcément à la victoire ou à la défaite, il est fort probable que certains élèves n'acceptent pas la défaite et l'on peut penser notamment, lorsqu'un garçon rencontre une fille, qu'il ne puisse pas supporter de perdre et donc fait appel à la tricherie pour « sauver son image ».

Il va donc être intéressant, au sein de la pratique, d'observer les éventuelles transgressions et d'en décerner l'origine, les causes mais également les conséquences.

5) Mise en jeu d'une problématique

- Problème construit

L'enjeu est de savoir comment la règle est vécue lors des situations d'apprentissages en lutte.

Les questions qui en découlent sont donc :

- Tout d'abord, on s'intéressera au facteur clé de la transmission de règle par l'intermédiaire du rôle de l'arbitre :

→ Comment ce rôle se met-il en place ? Comment est-il vécu par les élèves ? Comment évolue-t-il ?

- Par rapport au respect des règles

→ L'arbitre arrive-t-il à faire respecter la règle ? Se fait-il respecter lui-même ?

- Hypothèses

Selon moi, être arbitre requiert tout un apprentissage. Tout d'abord, il faut que les règles soient bien assimilées par tous mais surtout par l'arbitre lui-même qui va devoir les faire appliquer. Ensuite, il faut que l'arbitre soit en mesure de pouvoir s'imposer et se faire respecter. Certains élèves dans ma classe étant très timides, parviendront-ils à exprimer l'autorité nécessaire ? De plus, il se peut que les interactions entre élèves aient une influence sur les combats, c'est-à-dire qu'elles puissent empêcher un déroulement neutre et partial du combat. Enfin, je me demande si le rapport fille/garçon peut également avoir une influence au niveau du respect des règles et du respect des décisions de l'arbitre.

- Variables en jeu

Au niveau du profil de l'élève, plusieurs variables entrent donc en jeu :

- S'il s'agit d'une fille ou d'un garçon ;
- S'il s'agit d'un élève timide ou, au contraire, qui n'a pas de difficultés pour s'imposer en classe ;
- Influence des relations entre les élèves.

II- Cadre méthodologique

1) Contexte d'observation

Mon observation va se dérouler en séance d'EPS, lors des troisième et quatrième périodes. La classe dans laquelle je suis affectée cette année se trouve à l'école Louis Cordonnier à Haubourdin, ville de 14 656 habitants de classe moyenne. Il s'agit d'une classe de CM2 qui se compose de 25 élèves dont huit garçons et dix-sept filles. En début d'année, l'atmosphère de classe était relativement sereine avec une entente assez bonne entre chaque élève et très peu de conflits apparents.

Néanmoins, depuis la fin de l'année (décembre 2017), je constate que les relations entre pairs commencent, petit à petit, à se dégrader, ce qui donne régulièrement lieu à des conflits en classe et en récréation et ternie ainsi l'ambiance. J'ai donc, pour cela, instauré plusieurs dispositifs issus de la pédagogie coopérative (conçue à l'origine par Céléstin Freinet) tels que le conseil de coopération, le message clair et la médiation par les pairs afin de réguler au mieux le climat scolaire.

Quant à l'EPS, je travaille, cette année, en collaboration avec un intervenant sportif qui exerce dans les trois classes de cycle 3 de l'école.

Ce partenariat m'est précieux car je peux ainsi profiter de son savoir et de son expérience afin d'évoluer et proposer les situations les plus pertinentes possibles.

Après un cycle d'athlétisme en première période puis de gymnastique en seconde, nous avons donc entrepris une unité d'apprentissage en jeux d'oppositions et plus spécifiquement en lutte lors de la troisième période et en début de la quatrième.

Nous avons pour cela disposé d'une salle de gymnastique qui possède un grand praticable nécessaire à l'activité au sol.



2) Type de recherche

Mes recherches vont se centrer sur les duels réalisés par les élèves, lors des cinq séances d'observation. Je vais axer celle-ci essentiellement autour de la position de l'arbitre et des interactions qui se jouent entre lutteurs et arbitres.

En relation avec la problématique de recherche, il va donc s'agir d'observer l'évolution de ce rôle et de déterminer si certains facteurs peuvent avoir une influence sur celui-ci.

Les variables sont les suivantes :

- Affinités dans les groupes
- Mixité ou non
- Type d'activité
- Personnalité de l'élève

3) Recueil de données

Je vais pratiquer mon observation en filmant les élèves lors de leurs duels et examiner l'évolution du début jusqu'à la fin de la séquence. Les élèves seront disposés par groupe de trois : deux lutteurs et un arbitre et effectueront des combats de 1min30. A chaque fin de combat, au coup de sifflet, les élèves changent de rôle selon un code couleur annoncé (chaque élève dispose d'une chasuble de couleur différente) et, à chaque séance, les groupes pourront, soit choisir leur groupe, soit être obligatoirement mixés afin de recueillir le plus de variables possibles, comme évoqué précédemment. Je recueillerai ensuite les données dans deux tableaux : l'un concernant les spécificités du rôle de l'arbitre, l'autre concernant sa posture ainsi que les interactions qui se jouent entre arbitre et lutteurs puis entre lutteurs eux-mêmes.

4) Mode de décryptage

Il s'agira, à partir des vidéos tournées, de reconnaître les comportements significatifs, d'observer la manière dont les élèves occupent le rôle d'arbitre et quels sont les échanges qu'ils entretiennent ainsi que leurs impacts sur le duel.

5) Grilles d'analyse

Je vais donc mettre en place une grille d'analyse à chaque séance, axée sur les deux objets d'étude, à savoir, d'une part, la construction du rôle de l'arbitre et, d'une autre part, le rapport des élèves à la règle et à celui qui l'énonce, c'est-à-dire l'arbitre, puis voir s'ils la respectent ou non et en fonction de quelles variables.

1- Analyse du rôle de l'arbitre et des interactions entre élèves

Nous avons commencé à attribuer ce rôle en deuxième séance, lors de la situation de référence, qui est :

Dispositif : Les élèves sont répartis par groupes de trois : deux lutteurs et un arbitre avec une chasuble de couleur différente par élève. Les rôles changent à la fin de chaque duel.

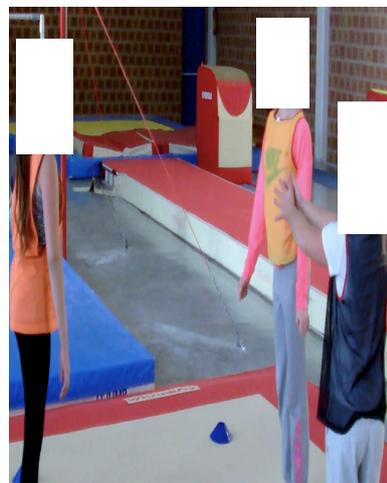
Temps : 1 min 30 par duel.

Matériel : Des plots pour délimiter la zone, des chasubles, un chronomètre.

But de la tâche : Immobiliser son adversaire au sol pendant 5 secondes. Une immobilisation au sol donne 1 point.

Critères de réussite : L'élève est en réussite s'il obtient plus de points que son adversaire.

Variables : Diminuer ou augmenter le temps du duel.



Objectifs :

- Mettre en place l'aire de duel ;
- Respecter les règles du jeu ;
- Se respecter et respecter ses partenaires ;
- Prendre conscience de ses différents rôles ;
- Agir de manière autonome.

Les règles de sécurité, d'organisation et du duel ont été annoncées aux élèves avant le début de l'activité ainsi que le rôle de l'arbitre qui est l'unique garant de l'application de ces règles.

L'observation va donc se faire à l'égard des spécificités de son rôle qui sont :

- Assurer le salut ;
- Donner de départ ;
- Faire respecter les règles ;
- Replacer les joueurs ;
- Intervenir lors de problèmes ;
- Redonner la règle ;
- Annoncer le vainqueur.

Je recenserai dans le second tableau, toutes les paroles et interactions entre élèves ainsi que la position de l'arbitre dans le duel.

Voici les tableaux vierges, les tableaux de chaque séance sont présentés en annexe.

- Rôle de l'arbitre

	Assurer le salut	Donner le départ	Faire respecter les règles	Replacer les joueurs	Intervenir lors de problèmes	Redonner la règle	Annoncer le vainqueur
Arbitre 1							
Arbitre 2							
Arbitre 3							
Arbitre 4							

Légende :

- Oui : l'élève a rempli cette fonction au cours du duel.
- Non : L'élève n'a pas rempli cette fonction au cours du duel.
- Non observé : Ce critère ne s'est pas présenté lors du duel.
- Composition de l'équipe : sexe des joueurs et caractère/personnalité de l'arbitre.

Interactions entre élèves et posture de l'arbitre

	Posture de l'élève	Paroles de l'arbitre	Paroles des lutteurs
Équipe 1			
Équipe 2			
Équipe 3			
Équipe 4			

III- Analyse des résultats

1) Présentation des résultats

Rôle de l'arbitre					
	<u>Séance 1</u> <i>Combat au sol</i> <i>Groupes</i> <i>homogènes,</i> <i>par affinités</i>	<u>Séance 2</u> <i>Combats au</i> <i>sol</i> <i>Groupes</i> <i>mixtes,</i> <i>relations</i> <i>neutres</i>	<u>Séance 3</u> <i>Combats</i> <i>debout</i> <i>Groupes</i> <i>homogènes,</i> <i>par affinités</i>	<u>Séance 4</u> <i>Combats</i> <i>debout</i> <i>Groupes</i> <i>mixtes,</i> <i>relations</i> <i>neutres</i>	<u>Séance 5</u> <i>Combats</i> <i>debout</i> <i>Tournois</i> <i>par affinités</i>
Assurent le salut	5	4	4	4	3
Donnent le départ	4	3	4	4	3
Font respecter la règle	4	3	4	4	3
Replacent les joueurs	4	1	3	1	2
Interviennent lors de problèmes	1	0	1	0	0
Redonnent la règle	3	2	1	2	1
Annoncent le vainqueur	4	3	2	3	3
Nombre total d'élèves	/ 6	/5	/4	/5	/3

Interaction entre élèves					
	<u>Séance 1</u> <i>Combat au sol</i> <i>Groupes</i> <i>homogènes, par</i> <i>affinités</i>	<u>Séance 2</u> <i>Combats au</i> <i>sol</i> <i>Groupes</i> <i>mixtes,</i> <i>relations</i> <i>neutres</i>	<u>Séance 3</u> <i>Combats</i> <i>debout</i> <i>Groupes</i> <i>homogènes,</i> <i>par affinités</i>	<u>Séance 4</u> <i>Combats</i> <i>debout</i> <i>Groupes</i> <i>mixtes,</i> <i>relations</i> <i>neutres</i>	<u>Séance 5</u> <i>Combats</i> <i>debout</i> <i>Tournois par</i> <i>affinités</i>
L'arbitre s'impose physiquement et par ses paroles	3	2	4	3	3
Les lutteurs contestent l'arbitre	0	1	2	0	0
Les lutteurs énoncent eux-mêmes les règles ou résultats	3	2	0	0	0
Les lutteurs sont violents	0	2	0	2	0
Nombre total d'élèves	/6	/5	/4	/5	/3

2) Analyse des résultats

- Influence de la mixité et des relations entre élèves

Dans un premier temps, lors de la première séance, nous avons laissé les élèves libres de choisir leur groupe. Nous prenions, cependant, garde à ce que les gabarits soient à peu près équivalents pour qu'il n'y ait pas de déséquilibre trop important. Nous avons ainsi constaté que les élèves avaient tendance à se mettre par groupe de même sexe. Aussi, sur six groupes observés : cinq étaient non-mixtes et un seul groupe était composé de deux garçons et une fille. Nous avons également constaté que le choix du groupe était essentiellement fondé sur les affinités habituelles des élèves en classe.

Six arbitres ont ainsi été observés : quatre filles et un garçon.

Lors de la seconde séance, nous avons, cette fois-ci, réparti nous-même les groupes de façon à ce qu'ils soient mixtes et ne correspondent pas forcément aux affinités habituelles. Ainsi, sur cinq équipes observées ; quatre comprenaient deux filles et un garçon et une avec deux garçons et une fille.

Nous allons alors comparer les différents critères d'analyse sur cette variable et voir si cela représente une influence ou non par rapport au rôle de l'arbitre ainsi que sur les interactions entre élèves notamment par rapport à la violence engendrée.

En reprenant le tableau de données, on peut donc noter qu'au niveau du rôle de l'arbitre il n'existe que très peu de variations entre les deux séances. En effet, les chiffres sont relativement identiques (en fonction du nombre de combats) concernant les actions suivantes : « assurer le salut », « donner le départ », « faire respecter la règle », « intervenir lors de problèmes », « redonner la règle », et « annoncer la règle ». On constate juste une variation au niveau de « replacer les joueurs » où, en première séance, quatre élèves sur cinq replacent les joueurs contre un seul sur cinq en deuxième séance.

Je pense que cette variation-là n'est pas forcément due aux changements fait par rapport à la mixité des groupes ; il peut simplement s'agir d'un oubli de la part des élèves en seconde séance.

En revanche, les écarts se font plus présents lors de la deuxième activité mise en place en troisième séance c'est-à-dire le combat de sumo (en position debout). On remarque qu'au niveau des critères « assurer le salut », « donner le départ » et « faire respecter la règle », tous les élèves l'effectuent lorsque les groupes sont non-mixtes et créés par affinités alors que, dans le cas de la mixité, un élève sur cinq ne le fait pas. Quant au remplacement des joueurs, on observe que trois élèves sur quatre l'effectuent dans le premier cas contre un sur cinq dans le second cas. Les derniers critères, quant à eux, restent équivalents.

On peut donc dire que la mise en place de groupes mixtes, avec des relations neutres, influencent le rôle de l'arbitre de manière négative puisque, pour la plupart des critères, il y a toujours au moins un élève en moins qui effectue les critères de son rôle.

Enfin, du point de vue du rapport des interactions entre élèves, un constat apparaît au niveau de la violence entre lutteurs : en effet, lorsque les groupes ne sont pas mixtes, on ne voit apparaître aucune déviance. En revanche, dans les deux situations où les groupes ont été diversifiés, deux élèves sur cinq ont eu des actes violents dans le premier cas puis à nouveau deux sur cinq dans le second cas. En s'intéressant aux paroles des élèves, on peut relever que les élèves ont des gestes agressifs (crachats, brusqueries).

Ceci peut peut-être s'expliquer par une volonté pour les deux sexes de vouloir s'imposer sur l'autre mais aussi par souci d'égo à l'égard du sexe opposé.

- Influence de la personnalité de l'élève

Pour cette analyse, j'ai également souhaité voir si la personnalité des élèves ou leur attitude en temps de classe pouvaient avoir une influence sur leur statut d'arbitre et si leur comportement était identique en temps de classe et en temps d'EPS avec l'attribution d'un rôle important.

J'ai donc, pour cela, observé des élèves aux profils totalement différents : dans un premier cas, des élèves de nature réservée, qui ne s'expriment pas ou peu en classe, dans un second cas, des élèves très sociables, volontaires, qui n'hésitent pas à s'imposer et qui participent activement en classe et enfin, dans un dernier cas, une élève qui présente de réguliers problèmes de comportement en classe.

D'après les tableaux d'analyse, les élèves à profil réservé ont plutôt tendance à moins remplir les critères par rapport au rôle d'arbitre et à moins s'imposer au sein du duel. En effet, si l'on compare la prestation en première séance d'Isaline, élève réservée et de Zélie, élève volontaire, on constate que Zélie n'a aucune difficulté à remplir entièrement son rôle. En revanche, pour Isaline, trois critères ne sont pas remplis tels que « donner le départ », « replacer les joueurs » et « annoncer le vainqueur ».

Au niveau de leur positionnement, on note que Zélie se place tout de suite au centre et n'hésite pas à rappeler la règle alors qu'Isaline se positionne plutôt en retrait et n'effectue que peu d'interventions à l'oral. Enfin, si l'on prend Manelle, élève assez dissipée en temps de classe, on constate qu'elle ne remplit aucun critère de son rôle si ce n'est « annoncer le vainqueur » et se positionne également en retrait. De plus, lorsque l'on s'intéresse à ses paroles, on constate qu'elle encourage une camarade ; or, ceci ne correspond pas au rôle de l'arbitre qui se doit d'être parfaitement neutre.

Par ailleurs, j'ai été relativement surprise par un élève, Michael, dont le profil correspond à celui d'Isaline : très réservé, qui n'ose pas prendre la parole ou s'imposer en classe et qui a fait preuve ici d'un tout autre comportement. Tout d'abord, on peut relever qu'en première séance, il a su répondre à tous les critères du rôle d'arbitre. Quant à ses paroles, on peut constater l'aisance et la précision avec laquelle il s'exprime, sa posture qu'il n'hésite pas à mettre en avant et qui permet la régulation totale du duel. On peut alors penser que cet élève a sans doute plus d'aisance à s'exprimer en EPS où il se sent davantage à l'aise qu'en temps de classe. J'ai également appris que cet élève pratiquait, durant le temps extra-scolaire, le karaté kemposhinkai.

Cet élève a donc, sans doute, déjà du développer des aptitudes liées aux disciplines martiales, d'où l'évocation du terme spécifique « hadjime » pour annoncer le départ.

- Évolution générale de la première à la dernière séance

Je vais, à présent, faire une analyse générale de l'évolution du rôle de l'arbitre.

- Séance 1

La première séance observée est celle où la situation de référence s'est mise en place. Il y a, tout d'abord, eu un temps d'échange avec les élèves afin de mettre au point les règles de l'activité mais également les règles d'or (pour rappel : ne pas faire mal, ne pas se faire mal et ne pas se laisser faire mal) et les règles liées à l'organisation des duels. Nous avons ensuite laissé les élèves choisir leurs groupes et aller organiser leur zone de duel. Une fois chaque groupe mis en place, l'intervenant sportif a donné le coup de sifflet pour annoncer le départ du duel. J'ai alors filmé ces premiers duels et pu observer des résultats surprenants par rapport à mes représentations initiales.

En effet, je pensais que les élèves arbitres seraient, dans un premier temps, un peu perdus face aux nombreux enjeux vis-à-vis du duel c'est-à-dire la régulation, l'intervention, les codes de départ, de remplacement et de fin.

J'ai été surprise, par exemple, de voir que Zélie a su tout de suite répondre à tous les critères de son rôle au cours du duel. Elle a même été en mesure de redonner les règles de l'activité de manière précise (« C'est trois secondes, immobilisé sur les épaules »).

Pour les autres élèves, plusieurs aspects de leur rôle ont manqué tels que, pour la moitié d'entre eux, « donner le départ » et « replacer les joueurs » et, dans deux cas sur six, « annoncer le vainqueur ». De plus, on constate également qu'au niveau des postures vis-à-vis du duel, la moitié se place en retrait et parfois même complètement à l'écart du duel.

En revanche, je n'ai observé aucun signe de déviance lors de cette première séance, alors que je pensais, au contraire, que les élèves ne se seraient pas bien contrôlés lors de cette première entrée dans l'activité. L'arbitre n'a donc pas eu à intervenir ; il a néanmoins eu l'occasion de pouvoir redonner la règle dans 3 cas sur 6 pour les élèves lutteurs qui apprenaient également à respecter des règles nouvellement apprises.

Cette séance m'a donc permis de confirmer que le rôle de l'arbitre n'est pas d'emblée acquis pour tous les élèves et qu'il doit se construire dans le temps et par l'intermédiaire d'une pratique régulière et ritualisée.

En revanche, au regard des interactions entre élèves, comme je l'ai évoqué précédemment, on n'observe aucun comportement violent ni déviant. Les élèves lutteurs sont à l'écoute des arbitres et ne s'opposent pas à celui-ci, si ce n'est pour lui indiquer des faits ou agir à la place d'un arbitre qui ne s'impose pas avec des paroles, telles que : « Elle est sortie », « Elle ne regarde même pas » ou encore « Aller, on se remet. »

- Séance 2

Avant de reprendre la situation de référence, nous avons effectué un petit bilan en classe avec les élèves pour savoir ce qu'ils avaient retenu et appris lors de la séance précédente. Nous avons tous ensemble évoqué l'importance du rôle de l'arbitre et remis à l'ordre du jour toutes ses responsabilités. Ayant filmé les élèves dans le cadre de ce mémoire, j'ai décidé de tirer profit de ces vidéos afin de leur montrer leurs comportements et leur permettre de revenir sur leurs actions afin de les verbaliser. Ils ont ainsi pu relever qu'effectivement, plusieurs arbitres apparaissaient trop effacés lors des duels : ils ne s'imposaient ni physiquement ni dans leurs paroles à l'égard des lutteurs, ce qui amenait ces derniers à devoir réguler le duel eux-mêmes.

Ce petit temps a donc été l'occasion de remettre au clair les enjeux de chacun des rôles. Nous sommes ensuite retournés à la salle et avons laissé les élèves choisir leur groupe et s'installer de manière autonome. Les groupes ont, cette fois-ci, tourné de manière beaucoup plus fluide et rapide, ce qui a permis d'effectuer plus de duels.

Pour ce qui relève du rôle de l'arbitre, je constate une légère évolution, notamment au niveau des attributions du rôle avec cette fois-ci, quatre élèves sur cinq qui ont assuré le salut, trois sur cinq qui ont donné le départ et quatre sur cinq qui ont fait respecter les règles. En revanche, encore quatre élèves sur cinq n'ont pas replacé les joueurs et trois sur cinq n'ont pas annoncé le vainqueur.

Au niveau des interactions, on a vu précédemment que la mixité des groupes avait entraîné quelques actes violents, notamment au niveau des membres de l'équipe 2 qui crachaient ou se poussaient. J'ai alors pu voir que les arbitres n'intervenaient pas lors de ces déviances, mis à part l'arbitre 2 qui a alerté un lutteur en lui disant de faire attention au ventre de son partenaire.

Quant à la posture des arbitres, ceux-ci sont, dans trois cas sur cinq, encore fort en retrait voire complètement effacés. De plus, certains arbitres n'ont pas encore bien perçu qu'ils devaient être tout à fait neutres et ne pas prendre parti pour un élève en particulier. On peut relever cette erreur en entendant certaines paroles comme : « Allez, Zélie ! » ou encore lorsque l'arbitre dit « Oh, elle lui a mis une grosse claque ! », comme s'il était spectateur et non garant du bon fonctionnement du duel. De plus, on constate que les lutteurs contredisent parfois les paroles des arbitres. Cette séance montre donc que ce rôle ne doit pas être pris à la légère et demande beaucoup d'investissements de la part des élèves pour être correctement tenu.

- Séance 3

Pour cette séance, nous avons décidé de modifier les modalités de l'activité afin de diversifier les situations et observer si cela pouvait avoir un impact sur le statut de l'arbitre ainsi que sur le comportement des lutteurs, à savoir s'ils ne seraient pas tentés de déroger à la règle.

Au niveau des attributions de l'arbitre, je recense encore 100% des élèves effectuant correctement la régulation du combat, en assurant le salut, en donnant le départ et en faisant respecter les règles. Ils apparaissent également plus sûrs d'eux dans leur posture qui est beaucoup plus au centre que précédemment et qui se déplace au rythme du combat. De même, au niveau de la parole, les élèves n'hésitent pas à avertir les joueurs de l'avancée du combat et font respecter les règles.

Cependant, on constate encore deux élèves sur quatre qui contredisent l'arbitre (« Non, je ne suis pas sortie », « Non, c'est pas vrai, ça fait 1-1 »).

Il semblerait donc que la variation de l'activité n'ait pas eu d'influence négative sur la construction du rôle de l'arbitre mais, à l'inverse, que celui-ci commence petit à petit à se renforcer.

- Séance 4

Nous avons gardé l'activité « combat de sumo » pour les deux dernières séances avec, comme contrainte, d'avoir obligatoirement les mains dans le dos pour effectuer le duel.

Au niveau des arbitres, un seul, Mathilde, n'a pas su remplir les conditions de son rôle. Ceci peut s'expliquer du fait que les groupes aient été mixés et qu'il s'agisse d'une élève très timide. Il en est de même pour l'arbitre 1, Lola, qui semblait complètement détachée du duel, allant même jusqu'à garder les mains dans les poches.

Quant aux autres arbitres, ils semblent relativement à l'aise et actifs dans leur rôle. Les duels se réalisent de manière fluide et sans déviance, aucune parole n'émanant des joueurs.

- Séance 5

Pour cette séance finale relative à la situation de référence, nous avons décidé d'organiser un mini tournoi où chaque élève se rencontre. Chaque équipe, constituée de quatre élèves : deux lutteurs, un arbitre et un marqueur, avait la charge de gérer le temps ainsi que les rotations au sein du groupe.

Cette situation permet de rendre les élèves complètement autonomes et de mettre en œuvre tout ce qu'ils ont pu expérimenter et apprendre jusqu'à présent. Cela m'a également permis de réaliser une évaluation sommative et d'évaluer les compétences relatives aux programmes de 2015 telles que : « rechercher le gain de l'affrontement par des choix tactiques simples » et notamment mettre en place des stratégies d'attaque et de défense efficaces pour gagner le duel mais aussi « adapter son jeu et ses actions aux adversaires et à ses partenaires », « coordonner des actions motrices simples » et « accepter de tenir des rôles simples d'arbitre ».

Ainsi, sur trois arbitres observés lors de cette séance, 100% ont su « assurer le salut », « donner le départ », « faire respecter les règles » et « annoncer le vainqueur ». Ils n'ont pas eu à redonner la règle puisqu'aucun problème ne s'est posé entre les lutteurs.

Leur posture était alors bien en place, avec un réel suivi et une grande vigilance à l'égard du combat. Les paroles relatives à la régulation du combat ont aussi été claires et explicites, de telle sorte qu'aucun lutteur n'a eu à contredire l'arbitre.

- Conclusion

L'analyse de chacune de ces séances m'a permis d'observer l'évolution qui s'est opérée du début jusqu'à la fin de la séquence. J'ai alors pu constater que cela a pris du temps et que certains élèves sont parfois revenus au point de départ lors de certaines séances.

Cela m'a montré aussi que certains facteurs pouvaient avoir une influence sur la mise en place du rôle comme c'est le cas de la personnalité de l'élève. En effet, les élèves qui ont tendance à être beaucoup plus réservés ou timides ont eu beaucoup plus de difficultés à trouver leur place et à s'imposer lors des duels.

Si on prend le cas d'une élève très timide comme d'Isaline, on peut voir qu'au début sa posture était en retrait et qu'elle ne percevait pas bien toutes ses fonctions (donner le départ, replacer les joueurs ou annoncer le vainqueur). Ses interventions étaient également rares, excepté lorsqu'elle a averti un lutteur de faire attention à ne pas blesser l'autre en seconde séance.

Elle ne percevait pas bien son rôle puisqu'elle prenait parti pour une élève en l'encourageant ouvertement. On a pu relever une légère amélioration en quatrième séance où elle a su remplir la majorité de ses fonctions et se placer au centre du combat. C'est lors de la cinquième séance qu'on peut remarquer un net changement, notamment dans sa posture, où elle apparaît très vigilante, elle suit le combat de manière précise et régule parfaitement le combat en redonnant même la règle de manière précise (« Je vous rappelle les règles, vous avez le droit de prendre les jambes, mais une à la fois »).

- Importance des échanges

L'élément majeur ayant permis aux élèves de progresser est le recours fréquent à la verbalisation. Nous faisons, tout d'abord, un point à la fin de chaque séance afin de mettre en mots ce qui avait été vécu au cours des activités, évaluer les points positifs et négatifs et étudier éventuellement la construction de nouvelles règles. En début de séance, nous faisons également un court rappel des règles afin de remettre en mémoire tous les éléments vus en classe ; il arrivait également que nous analysions plus spécifiquement les comportements visibles par l'intermédiaire des films. Ces temps ont été bénéfiques pour les élèves qui ont ainsi pu prendre conscience de leurs actions et de leurs attitudes afin de pouvoir les modifier et ainsi progresser.

Cela leur a également permis de développer des capacités à s'exprimer, à argumenter, à donner son point de vue tout en développant des compétences psychosociales dans leur rapport à autrui.

- Relations entre pairs

De manière générale, j'ai pu observer que les élèves de ma classe entretenaient de bonnes relations entre pairs. A l'état initial, je m'attendais à ce que ce type d'activité entraîne des comportements plus violents voire agressifs, notamment entre filles et garçons. De plus, au sein de la classe, il arrive régulièrement que je doive intervenir afin d'apaiser des tensions provoquées par des bagarres, des insultes ou des moqueries entre élèves. A l'opposé, durant ces activités, mes interventions étaient rares. J'ai été surprise de voir que les élèves s'accordaient un respect mutuel, voire de la bienveillance. En effet, certains arbitres prévenaient les lutteurs de faire attention aux autres.

J'é mets donc l'hypothèse que la spécificité de la discipline est responsable de ce respect naturel et mutuel chez les élèves, au sein des duels. Je peux appuyer cette idée, en prenant pour exemple ma pratique du karaté qui, depuis plus de quinze ans, m'enseigne des valeurs uniques telles que le respect de soi et de l'autre, notamment lors des combats, où, même si le KO est autorisé, celui-ci ne donne jamais lieu à de l'agressivité ou de la méchanceté. Nous prenons bien soin de nous saluer avant et à la fin de chaque combat, nous nous adaptons à nos partenaires (grade, gabarit, sexe) et nous sommes bienveillants les uns envers les autres en prenant le soin, par exemple, de vérifier si le partenaire n'a pas été blessé. En dehors des entraînements, cette pratique m'a également appris à vivre avec le même état d'esprit dans la vie quotidienne. C'est un style de vie, une manière d'être et de vivre en communauté ; je pense que cela peut également aider les élèves à avoir un bon comportement dans leur vie de tous les jours.

- Atmosphère de classe

Comme je l'ai évoqué précédemment, à l'inverse d'une atmosphère parfois malsaine et pesante en classe due aux différents conflits et tensions entre les élèves, nous n'avons pas du tout eu ce sentiment lors des séances d'EPS. Les élèves ont agi dans un climat de respect : le respect d'eux-mêmes, notamment par le biais d'une hygiène correcte et d'un bien-être général, mais aussi de l'adversaire, en évitant de lui faire mal, et de l'arbitre, dans les décisions qu'il prend. Les temps de verbalisation ont également eu lieu dans une ambiance sereine, ce qui a permis d'examiner les confrontations et les points de vue de chacun dans un cadre d'écoute. Ces conditions ont ainsi été propices à l'apprentissage de stratégies pour réaliser les duels et pour progresser.

IV- Discussion

Je vais à présent rédiger un paragraphe faisant le point sur ce que les deux années de séminaires ainsi que la constitution de ce mémoire m'ont apporté au sein de ma vision de l'enseignement et ma pratique professionnelle.

1) Ma vision de l'enseignement de l'EPS

L'EPS représente un cadre propice à la transmission de valeurs. Mais il paraissait évident que ces valeurs ne pouvaient se transmettre sans la présence d'un cadre, véhiculé par des règles.

En classe, ce cadre se pose plus facilement, puisque l'on met traditionnellement en place en début d'année, ce que l'on appelle des règles de vie qui prennent véritablement du sens lorsqu'elles sont co-construites avec les élèves. En revanche, en EPS, il est moins évident de faire apparaître ce cadre de manière explicite. Il s'agissait donc d'un de mes questionnements, à savoir : comment la règle est perçue, véhiculée et vécue par les élèves et surtout est-elle facilement respectée ?

Je me suis alors rendu compte que les règles apparaissaient de manière naturelle puisqu'elles sont essentielles au bon déroulement du jeu et, dans notre cas, des duels et sont recherchées par les élèves. De plus, elles impliquent la responsabilité des élèves et favorisent l'autonomie par l'intermédiaire de l'autorégulation.

L'enseignement de l'EPS constitue donc un enjeu essentiel dans la compréhension de la citoyenneté par l'élève qui se construit et passe par plusieurs phases indispensables à sa maturation telles que la compréhension, la structuration et l'application. Elle permet ainsi la mise en place de situations qui vont constituer des expériences uniques où la règle prendra tout son sens.

2) Ma pratique professionnelle

Ce mémoire m'a permis d'effectuer un retour sur ma pratique à travers un travail de questionnement, d'analyse et de réflexion

Dans un premier temps, j'ai pu développer des compétences relatives au référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (25/07/2013), telles que « faire partager les valeurs de la République », qui avait un aspect central dans mémoire car je parlais avant tout avec cette idée de transmission de valeurs que l'on retrouve au sein des missions de l'école et de manière importante dans l'apprentissage de l'EPS.

Cela m'a également permis de développer la compétence 15 « maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique », indispensables ici dans le cadre de la pratique. J'avais déjà eu l'occasion de pouvoir observer, lors d'un stage en M1, une séance en jeux d'opposition dans une classe de CP, ce qui m'a permis d'entrevoir les principes de la discipline. Cela a donc nécessité un important travail de recherches didactiques afin de cerner les spécificités de l'activité, les objectifs poursuivis, les aspects moteurs mis en jeu ou les ressources développées. Pour cela, je me suis inspirée de manuels didactiques et pédagogiques sur l'enseignement de la lutte et j'ai également pu faire appel aux connaissances de l'intervenant sportif qui m'a apporté de précieux conseils lors de la constitution des séances.

Il apparaissait également essentiel de « connaître les élèves et les processus d'apprentissage » ainsi que de « prendre en compte la diversité des élèves. » En effet, il fallait que les situations que je propose soient adaptées à des élèves de CM2 et qu'elles se situent dans leur zone proximale de développement. Il s'agissait également de s'adapter au profil de chaque élève, de prendre en compte les différents gabarits pour que les rapports de force ne soient pas trop importants. De plus, une de mes élèves en inclusion ne supporte pas le contact avec des garçons, cela peut complètement déclencher des crises de stress et de panique. Il a donc fallu veiller à ne pas engendrer ce genre de situation.

La compétence 6, « agir en éducateur responsable et selon les principes éthiques », a également été de rigueur puisque nous sommes dans une discipline où le contact physique est omniprésent, c'est pourquoi il faut être vigilant à la sécurité physique des élèves. Nous avons donc été très stricts concernant les mesures d'hygiène en demandant aux élèves de ramener des vêtements propres à chaque séance et de se couper les ongles courts afin de ne pas blesser ses camarades.

Nous avons également insisté sur l'organisation des aires de duel : nous mettions alors à disposition lors de chaque séance des plots de couleurs différentes afin que les élèves construisent eux-mêmes leur espace sur la base d'un carré de 2x2m en veillant à ne pas être trop proches des autres groupes ni trop proches des limites du praticable pour ne pas se blesser.



Nous attachions également beaucoup d'importance, comme il a été dit précédemment, à régulièrement faire rappeler les règles de sécurité aux élèves afin de diminuer au maximum les risques de blessures et mais aussi en apportant un échauffement assez conséquent en début de chaque séance.

Enfin, j'ai pu développer la compétence 10, « coopérer au sein d'une équipe », en collaborant avec l'intervenant sportif, notamment dans la préparation des séances, dans la répartition des tâches mais également dans les moments d'échanges avec les élèves. C'est particulièrement ces derniers qui m'ont énormément apporté dans le cadre de ma formation.

La conception ce mémoire m'a donc apporté une expérience professionnelle unique aussi bien dans la mise en place des situations d'apprentissage que dans leur enseignement. J'ai ainsi dû faire preuve de flexibilité en m'adaptant aux situations qui se présentaient à moi mais également aux besoins des élèves et ainsi remettre en question mes choix.

L'observation, par l'intermédiaire des vidéos tournées, a été un véritable atout puisque cela m'a permis, en plus d'analyser les problématiques en rapport avec mon objet d'étude, d'effectuer une prise de conscience sur ma pratique en discernant les points positifs et négatifs et en faisant le lien avec les notions théoriques étudiées.

Par rapport aux aspects positifs, j'ai la satisfaction d'être parvenue à faire entrer tous les élèves dans la discipline car étant en CM2, ils devaient, pour la plupart, déjà avoir dû pratiquer auparavant.

J'ai pu sentir que les échauffements proposés les avaient particulièrement intéressés. Il s'agissait de petits exercices ludiques que je mets régulièrement en place lorsque j'enseigne le karaté aux enfants en association. De plus, les enjeux des situations proposées en rapport avec la situation de référence ont rapidement été perçus par les élèves même s'il a régulièrement fallu revenir dessus, cela fait partie des modalités de chaque enseignement. Enfin, la dernière séance où j'ai pu évaluer les élèves m'a montré que chacun été parvenu à progresser à son niveau et à atteindre les objectifs de fin d'unité.

Quant aux aspects, cette fois-ci, plus négatifs, cela concerne essentiellement mon rapport à la gestion de classe. En effet, comme cela se produit régulièrement en temps de classe, il a été difficile de mobiliser l'attention des élèves de manière constante. L'intervenant et moi-même devions sans arrêt effectuer des rappels à l'ordre car la plupart n'écoutaient pas ou bavardaient, ce qui a eu comme répercussion une importante perte de temps et donc de temps d'apprentissage.

De plus, mettre en place son autorité dans la classe peut s'avérer parfois difficile pour nous, en tant que stagiaires. J'ai, pour ma part, la chance de côtoyer l'univers des enfants depuis de nombreuses années notamment par le biais des centres de loisirs que j'effectue assez souvent ainsi que l'enseignement du karaté au sein de mon association. J'ai donc régulièrement l'occasion de pouvoir m'exercer à mettre en place mon autorité et à essayer de m'imposer. Néanmoins, il s'avère que le contexte de classe est totalement différent et qu'il est encore difficile pour moi de lutter contre les incessants bavardages et des dérives qui surviennent de temps en temps. Cependant, je pense qu'il s'agit d'un fait normal et que c'est un processus qui s'acquiert dans le temps grâce à la formation, à l'expérience et aux nombreux échanges avec tous les partenaires de la communauté éducative.

Conclusion

L'enjeu de ce mémoire était donc de comprendre comment le rôle d'arbitre au sein des activités physiques et sportives jeux et sports collectifs et plus particulièrement jeux de combats se mettait en place et comment il était vécu par les élèves.

Les observations réalisées m'ont montré qu'il ne s'agissait pas d'un rôle inné mais d'un rôle qui s'apprenait avec le temps et par l'intermédiaire d'une pratique régulière et ritualisée, bien que certains élèves se soient très vite sentis à l'aise avec les attributs de ce rôle.

Par rapport à la transmission de la règle, il s'agissait de voir si l'élève parvenait à la faire correctement respecter et s'il arrivait à lui-même se faire respecter.

Dans l'ensemble, ce facteur s'est naturellement mis en place avec l'apprentissage du rôle d'arbitre et on a pu voir que le non-respect des arbitres survenait surtout lorsque les élèves ne parvenaient pas à s'imposer. Néanmoins, cela s'est naturellement régulé lorsque ces élèves ont pu progresser et faire évoluer leurs compétences d'arbitres.

Quant aux autres critères, on a pu remarquer une légère influence du facteur de la mixité, où survenaient alors quelques montées de violence et de non-respect de certaines règles.

De manière générale, les élèves ont su faire preuve de respect, de vigilance et de bienveillances les uns envers les autres, ce qui a permis d'éviter au mieux les actes violents.

Ils ont su faire évoluer leur rôle au fil des séances, en faisant preuve de plus en plus de sérieux et de rigueur à l'égard des duels et ont ainsi pu orchestrer un tournoi de manière entièrement autonome en dernière séance.

Bibliographie

BULLETIN OFFICIEL SPACIAL N°11 DU 26 NOVEMBRE 2015

DELAPORTE F, ROBICHON J, 2008, *L'apprentissage du respect en EPS : compétences et connaissances*, Les cahiers EPS n°37

LE GUIDE DE L'ENSEIGNANT, 1994, *Tome 2, comment enseigner l'EPS aux enfants : les activités*, Revues EPS

LEZIART Y *et Al*, 2012, *La règle sportive*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux

MARC L, GELADE A, 1999, *Jeux d'opposition, activité partis pris rencontre*, Perpignan, C.D.D.P des Pyrénées Orientales

MAURICE A, MONTEGUT B, 2016, *EPS et valeurs républicaines*, l'expresso,

<<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2016/01/22012016Article635890423457797708.aspx>>

Annexes

Grilles d'observation

Séance 1

Les groupes ont été établis de manière homogène (même gabarits) et par affinités.

	Assurer le salut	Donner le départ	Faire respecter les règles	Replacer les joueurs	Intervenir lors de problèmes	Redonner la règle	Annoncer le vainqueur
Arbitre 1 Isaline	Oui	Non	Oui	Non	Non observé	Oui	Non
Arbitre 2 Michael	Oui	Oui	Oui	Oui	Non observé	Oui	Oui
Arbitre 3 Zélie	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Arbitre 4 Margot	Oui	Oui	Oui	Oui	Non observé	Non observé	Non
Arbitre 5 Manelle	Non	Non	Non	Non	Non observé	Non observé	Oui
Arbitre 6 Lola	Oui	Oui	Non	Non	Non observé	Non	Oui

Légende : composition de l'équipe et profil de l'élève arbitre.

Équipe 1 : 3 filles, arbitre de nature timide.

Équipe 2 : 3 garçons, arbitre de nature timide, pratiquant le karaté.

Équipe 3 : 3 filles, arbitre très sociable, participante, volontaire.

Équipe 4 : 3 filles, arbitre discrète.

Équipe 5 : 3 filles, arbitre assez dissipée.

Équipe 6 : 2 garçons et 1 fille, arbitre de nature timide.

Interactions entre élèves et posture de l'arbitre

	Position de l'élève	Paroles de l'arbitre	Paroles des lutteurs
Équipe 1	En retrait	« Stop, elle est sortie. »	
Équipe 2	Au centre	« Assis, en tailleur, mains sur les genoux. » « Hadjime » (signal de départ de combat) « Remettez-vous en place, vous êtes sortis. »	
Équipe 3	Au centre	« C'est trois secondes, immobilisé sur les épaules. »	Lutteur 1 : « elle est sortie. »
Équipe 4	Au centre	« Assis, mains sur les genoux. » « 1,2,3, en position. »	
Équipe 5	En retrait	« Allez Isaline »	Lutteur 1 : « elle ne regarde même pas. » (En parlant de l'arbitre)
Équipe 6	En retrait	Rigole. « 1, 2, 3, c'est bon. » « En place, partez. »	Lutteur 1 : « Aller, on se remet. »

Séance 2

L'activité reste la même mais cette fois-ci, les groupes sont mixtes et ne correspondent pas aux affinités habituelles.

	Assurer le salut	Donner le départ	Faire respecter les règles	Replacer les joueurs	Intervenir lors de problèmes	Redonner la règle	Annoncer le vainqueur
Arbitre 1 Lola D	Oui	Non	Oui	Non	Non observé	Non observé	Non
Arbitre 2 Isaline	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
Arbitre 3 Inès G	Oui	Oui	Oui	Non	Non observé	Oui	Oui
Arbitre 4 Margot	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui
Arbitre 5 Mathilde	Non	Non	Non	Non	Non observé	Non	Non

Légende : composition de l'équipe et profil de l'élève arbitre.

Équipe 1 : 1 garçon et 2 filles, arbitre de nature timide.

Équipe 2 : 2 filles et 1 garçon, arbitre de nature sociable participante, volontaire.

Équipe 3 : 2 filles et 1 garçon, arbitre très sociable, participante, volontaire.

Équipe 4 : 2 filles et 1 garçon, arbitre discret.

Équipe 5 : 2 filles et 1 garçon, arbitre très réservée, introvertie.

Interactions entre élèves et posture de l'arbitre

	Position de l'élève	Paroles de l'arbitre	Paroles des lutteurs
Équipe 1	En retrait Complètement absent	« Sorti. »	
Équipe 2	En arrière	« C'est sur le dos, Michael. » (S'adresse à un lutteur) « Attention son ventre. » « Aller, Zélie. » (S'adressant au lutteur fille.)	Lutteur 1 (garçon) : « Arrête de cracher. » Lutteur 2 (fille) : « mais tu me pousses. »
Équipe 3	Au centre	« Jouez. » « Mettez plus de force. »	Lutteur 1 (garçon) : « 1, 2, 3 » (en comptant l'immobilisation au sol. »
Équipe 4	Au centre	Aucune parole	Lutteurs 1 (fille) : Tu n'as pas le droit de faire ça » « J'ai pas de technique. » « Arrête. » (Crie)
Équipe 5	En retrait	« Sorti. » (S'adressant au lutteur fille.) « Oh elle lui a mis une grosse claque. »	Lutteur 1(fille) : « Mais non je ne suis pas sortie. » Lutteur 2(garçon) : « Non c'est sur l'épaule. » (S'adressant à son adversaire.)

Séance 3

L'activité change, il s'agit du combat de sumo, les élèves sont en position debout.

But de la tâche : sortir son adversaire de la zone ou le mettre au sol.

Les groupes ont à nouveau été établis de manière homogène (même gabarits) et par affinités.

	Assurer le salut	Donner le départ	Faire respecter les règles	Replacer les joueurs	Intervenir lors de problèmes	Redonner la règle	Annoncer le vainqueur
Arbitre 1 Lola	Oui	Oui	Oui	Oui	Non observé	Non observé	Oui
Arbitre 2 Manelle	Oui	Oui	Oui	Non	Non observé	Non observé	Non
Arbitre 3 Michael	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Arbitre 4 Léa	Oui	Oui	Oui	Oui	Non observé	Non observé	Non

Légende : composition de l'équipe et profil de l'élève arbitre.

Équipe 1 : 2 garçons, 1 fille, arbitre de nature timide.

Équipe 2 : 3 filles, arbitre assez dissipée.

Équipe 3 : 2 garçons et une fille, arbitre réservé.

Équipe 4 : 3 filles, arbitre discret.

Interactions entre élèves et posture de l'arbitre

	Position de l'élève	Paroles de l'arbitre	Paroles des lutteurs
Équipe 1	Bien au centre Se déplace	« Go. » « Sorti. »	
Équipe 2	Au centre, un peu en retrait	« Sorti. »	Lutteur 1 (fille) à l'arbitre : « Non je ne suis pas sortie. »
Équipe 3	Au centre	Au lutteur 1 (fille) : « Fais attention, ne l'attrape pas comme ça par la tête. » Reprise de la remarque.	
Équipe 4	Au centre, en arrière	« Ça fait 1-0 »	Lutteur 1 : « Non, c'est pas vrai, ça fait 1-1 »

Séance 4

Combat de sumo.

Variables : Les mains dans le dos.

Les groupes sont mixtes.

	Assurer le salut	Donner le départ	Faire respecter les règles	Replacer les joueurs	Intervenir lors de problèmes	Redonner la règle	Annoncer le vainqueur
Arbitre 1 Lola	Oui	Oui	Oui	Non	Non observé	Non observé	Oui
Arbitre 2 Isaline	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
Arbitre 3 Inès G	Oui	Oui	Oui	Non observé	Non observé	Oui	Oui
Arbitre 4 Margot	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui
Arbitre 5 Mathilde	Non	Non	Non	Non	Non observé	Non	Non

Légende : composition de l'équipe et profil de l'élève arbitre.

Équipe 1 : 1 garçon et 2 filles, arbitre de nature timide.

Équipe 2 : 2 filles et 1 garçon, arbitre de nature sociable participante, volontaire.

Équipe 3 : 2 filles et un garçon, arbitre très sociable, participante, volontaire.

Équipe 4 : 2 filles et 1 garçon, arbitre discret.

Équipe 5 : 2 filles et 1 garçon, arbitre très réservée, introvertie.

Interactions entre élèves et posture de l'arbitre

	Position de l'élève	Paroles de l'arbitre	Paroles des lutteurs
Équipe 1	En retrait Complètement absent, mains dans les poches.	« En place, partez. »	Lutteur 1(fille) : « Tu m'as fait mal. »
Équipe 2	Au centre	-	-
Équipe 3	Au centre	-	-
Équipe 4	Au centre	-	-
Équipe 5	En retrait	-	-

Séance 5 : Tournoi.

Les élèves sont repartis par groupe de 4 élèves : deux lutteurs, un arbitre et un marqueur.

Les groupes sont choisis par les élèves.

Le tournoi se déroule en complète autonomie, chaque groupe gère le roulement de ses combats, le chronomètre ainsi que les résultats.

	Assurer le salut	Donner Le départ	Faire respecter les règles	Replacer les joueurs	Intervenir lors de problèmes	Redonner la règle	Annoncer le vainqueur
Arbitre 1 Isaline	Oui	Oui	Oui	Non	Non observé	Non observé	Oui
Arbitre 2 Lola	Oui	Oui	Oui	Oui	Non observé	Non observé	Oui
Arbitre 3 Manelle	Oui	Oui	Oui	Oui	Non observé	Non observé	Oui

Légende : composition de l'équipe et profil de l'élève arbitre.

Équipe 1 : 4 filles, arbitre de nature timide.

Équipe 2 : 3 garçons et 1 fille, arbitre de nature timide.

Équipe 3 : 4 filles, arbitre assez dissipée.

Interactions entre élèves et posture de l'arbitre

	Position de l'élève	Paroles de l'arbitre	Paroles des lutteurs
Équipe 1	Au centre, suit le combat.	« 1 point pour le lutteur 1. » « Go. » « 1 point pour le lutteur 2. » « Je vous rappelle les règles, vous avez le droit de prendre les jambes, mais une à la fois. »	
Équipe 2	Au centre. Suit le combat.	« Sorti. » « Top. » « Partez. » « A terre. 1 point pour le	

		lutteur 1. » « Stop. 2-1. En place. »	
Équipe 3	Au centre.	Annonce les points et les montre sur ses doigts.	